



PROTCOLE SANITAIRE DESTINE AUX ELEVES ET A LEUR FAMILLE

Pour assurer un retour à l'École des Roches avec le meilleur dispositif pour votre santé et sécurité au Sein de l'École des Roches, ce protocole contient les différentes mesures de protection individuelle et collective à respecter pour se protéger et protéger les autres. Ce protocole sanitaire est susceptible d'évoluer au fur et à mesure des directives ministérielles.

Informations générales :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable après utilisation
- Eviter de se toucher le visage
- Ne pas serrer les mains ou embrasser pour saluer, ni d'accolade
- En cas de symptômes (toux, difficultés respiratoires, fièvre supérieure à 38°C etc...) signalez-le immédiatement à votre Chef(fe) de Maison. Si les symptômes apparaissent avant le retour à l'EDR : l'élève ne pourra revenir qu'après disparition totale des symptômes et la continuité pédagogique en ligne se mettra en place.
- Un contrôle systématique de température sera réalisé à l'arrivée dans l'établissement et au quotidien en maison.
- Vous devez vous munir de 3 masques jetables par jour de présence dans l'école. S'il vous est impossible de vous en procurer avant votre arrivée : un kit de masques pour 2 semaines de présence vous sera fourni (Facturé 30 Euros).

Informations spécifiques :

- Le port du masque est obligatoire dans les lieux couverts même lorsque la distanciation d'1 mètre est possible dans une même pièce ou lors de la circulation dans un bâtiment.
- Pensez à aérer les pièces dans lesquelles vous restez plus d'une heure au moins 10 minutes avant ou après l'utilisation du lieu.
- Désinfectez régulièrement les objets manipulés quotidiennement (clavier, ordinateur...) avec une lingette, ou prenez le temps de vous laver les mains au savon ou de les désinfecter avec du gel hydroalcoolique avant chaque utilisation d'un objet partagé.
- Respectez le sens de circulation indiqué
- Les masques devront être changés au moment des repas. Ainsi des poubelles spéciales seront concentrées au restaurant et une dans chaque maison. Prendre le soin après utilisation de jeter vos masques dans ces poubelles hermétiques et conçues à cet effet.
- Des aménagements ont été organisés afin d'éviter toute concentration de personnes dans un même espace.
 - Les horaires de repas devront être scrupuleusement respectés
 - Les entrées et sorties des bâtiments sont réglementées
 - Les places dans les salles de classe sont immuables.

Consignes de retour :

- ✚ Signer ce protocole indiquant que vous en avez pris connaissance, que vous en acceptez les conditions et que vous vous engagez à le respecter.
- ✚ Signaler tout élément que vous jugeriez nécessaire de mettre en place pour garantir votre sécurité ou celle de votre enfant.
- ✚ Dans le cas où des symptômes seraient décelés après l'arrivée à l'EDR, l'élève serait pris en charge à l'infirmerie et le protocole médical « contagion » serait mis en place. (annexe 1)

Nous restons à votre écoute pour toute question relative à ce protocole sanitaire et restons joignables :

- bvs@ecoledesroches.com
- nathalie.andre@ecoledesroches.com
- yann.salle@ecoledesroches.com

Nom, Prénom élève : ----- certifie avoir lu, compris et approuvé ce protocole

Signature élève-----

Signature famille

